

OBJET

N° 22/2019

**Installation des
nouveaux délégués
de la commune de Plats**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le 1^{er} Vice-Président
Christian ALIBERT.



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le 1^{er} Vice-Président
Christian ALIBERT.

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

31 OCT. 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf octobre, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à Boffres, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 35

Qui ont pris part au vote : 36 (1 pouvoir)

Date de convocation du Comité : 24 Octobre 2019

Présents votants : MM. Olivier AMRANE, Christian ALIBERT, Philippe PONTON, Dominique DUPRET, Antoine DE PAMPELONNE, Marcel JULIEN, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY (Pouvoir Daniel DUFOUR), Daniel GUEZE, Patrick DERIVAZ, Stéphane LAFAGE, Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Daniel BLACHE, Christophe FRACHON, Michel CLUZEL, Jacques DUNOGIER, Michel CIMAZ, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Michel MOULIN, Éric BOURRY, Gilles LEBRE, Stephan CHABOUD, Pierre LUYTON, Jacques-Henri ROCHE, Hervé COULMONT, Claude DEFAIVRE (suppléant) Christian AUDEMARD, Patrice POMMARET, et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Éliane BLACHE.

Absents excusés : Gilbert DEJOURS, Daniel DUFOUR (pouvoir Philippe BONNEFOY), Laurent COURBIS, Michel REYNAUD, Michel DELOCHE, Gilles BRUN, Michel BRET, Jean-Marc SITAR, Fabrice CHIROUZE, Gérard CHAPUIS, Marcel FRECHET et Yohan BLANCHARD.

Secrétaire de séance : M. Antoine DE PAMPELONNE.

Le Rapporteur : M. AMRANE Olivier, Président

Par délibération n°44/2019 du 02 Octobre 2019, le Conseil Municipal de la commune de Plats a désigné les nouveaux représentants de la commune qui siégeront comme délégués du syndicat.

Il est donc procédé aujourd'hui à l'installation de ces nouveaux membres du comité syndical.

DELIBERATION :

Vu les articles L.2121-33 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles 5.1.1 et 5.1.2 des statuts du syndicat Crussol-Pays de Vernoux,

Vu la délibération susvisée du conseil municipal de la commune de Plats ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **déclare** : Monsieur Michel CLUZEL et Monsieur Jacques DUNOGIER en qualité de délégués titulaires, ainsi que Monsieur Alain GUILBOT en qualité de délégué suppléant.

- **charge** Monsieur le Président de modifier en conséquence le tableau du comité syndical.